



Syndicat du Personnel
Banques-Assurances
CGT Auvergne-Limousin
Section Caisse d'Epargne



Site internet : www.spbacgt-cepal.fr

PRIMES... "ALEATOIRES"

Le 5 mars s'est tenue une réunion extraordinaire du CE sur l'arrêté des comptes 2014 de la CEPAL. Dans la foulée, la Direction a présenté le détail du calcul des **enveloppes 2014 Intéressement / Participation** (versées en 2015).

Mars 2015

Une enveloppe supérieure à celle de l'an passé ? Cela se discute !

→ la vision « Direction ».

L'enveloppe globale 2014 (versée en 2015) se monte à **3 390 246 €** contre 3 106 732 € l'an passé... soit une progression de +9,13 %.

→ la vision syndicale.

Avant de comparer l'enveloppe 2014 à celle de 2013, notons 2 éléments :

a) la 1^{ère} enveloppe globale annoncée l'an passé était de **3 339 906 €**.

Ce n'est qu'une information tardive de BPCE conduisant à un retraitement fiscal sur une holding qui a fait baisser l'enveloppe 2013 à 3,1 M€. Cette année, nous savons déjà qu'un petit retraitement, sans impact sur le global, va faire varier les enveloppes entre l'Intéressement et la Participation de 22 K€.

b) la partie 3 de l'enveloppe d'intéressement 2013 avait été d'1,56 M€ au lieu de 2,08 M€ (**≠ -520 K€**).

En effet, faute à un taux de conformité du DRC non valide, cette partie 3 n'avait pas été servie à 100 % mais seulement à 75 %. Rappelons que, pour nous, cette amputation de l'enveloppe est due à une communication défailante de la part de la Direction et a généré un manque à distribuer conséquent.

Sur l'exercice 2014, d'avoir validé in extremis le taux de conformité ne nous apaise, ni sur la perte subie l'an dernier par les salariés, ni pour l'année 2015 qui sera, notons le, la dernière année de l'accord d'intéressement actuel.

Compte tenu de ces précisions, la supériorité de l'enveloppe 2014 sur celle de 2013 devient toute relative.

Un abondement qui devrait couler de source...

→ la vision « Direction ».

Pour seule réponse à notre demande d'abondement, Pascal POUYET affirme **ne trouver aucune raison** qui pourrait justifier d'un tel versement et répète à l'envi que le PNB est en régression.

→ la vision syndicale.

Pour le SPBA/CGT, la vision de la Direction est simpliste et plutôt étriquée...

Voici pourquoi :

- C'est faire fi des « **paquets** » d'heures supplémentaires qui sont effectués tous les jours.
- C'est ne pas **prendre en considération les efforts fournis par les salariés** alors que la crise économique touche toujours les ménages et leurs porte-monnaie.
- C'est ne pas voir le compte de résultat IFRS dans son ensemble... Certes le PNB réalisé est en dessous du PNB budgété mais, dans les comptes intermédiaires, **la plupart des réalisés sont meilleurs que les budgétés** (frais de gestion, RBE, coefficient d'exploitation, coût du risque, coût d'exploitation après risques, résultat courant avant impôt) pour arriver à un résultat net comptable réalisé de **48 M€** contre un budgété à 43,4 M€ !
- Du côté du compte de résultat FR, avec un PNB réalisé de **271,6 M€** contre un budgété de 262,3 M€, les bonnes nouvelles commencent dès le PNB et se perpétuent comme du côté IFRS sur les autres soldes intermédiaires de gestion.

Au travers de ces quelques rappels et chiffres, sans oublier la partie « évaporée » de l'enveloppe 2013, **trouver une bonne raison de décider d'un abondement à la Participation (ou à l'Intéressement) ne devrait laisser que l'embarras du choix !**

Vos représentants SPBA/CGT.